

INF KINÉ

Message du président

2-3

L'ETP, comment ?

Bilan d'activités
2025

4-5

Programme de
cette année 2026

6-9

L'accès direct

L'annuaire des kinés

10-12

Nous y serons !

2026

Monsieur Moreau Vincent, Président, et toute l'équipe de
l'URPS Masseurs Kinésithérapeutes des Hauts-de-France
vous adressent ses meilleurs vœux.

Si l'URPS MK HDF ne peut pas offrir de dossards cette année, elle peut distribuer
quelques t-shirts logotés « **Kiné et Activité physique** ». **INTÉRESSÉ ?**

contact@urps-mk-hdf.fr

Offre réservée aux kinés participants prochainement à une course (*nous vous
demanderons la preuve d'inscription*)



Union Régionale des Professionnels de Santé - Masseurs Kinésithérapeutes des Hauts-de-France

11 square Dutilleul – 59000 LILLE
03.20.14.22.14 / contact@urps-mk-hdf.fr
www.urps-mk-hdf.fr / www.kinedegarde.fr
www.facebook.com/HDFURPSMK

Tout d'abord, je souhaite une très belle année 2026 à l'ensemble des kinésithérapeutes libéraux conventionnés des Hauts-de-France que j'ai l'honneur de représenter.

Le contexte politique national, marqué par une forte instabilité que vous connaissez tous, a des répercussions directes sur nos structures professionnelles et sur l'organisation du système de santé. À l'écoute de nos décideurs politiques, nous pouvons d'ores et déjà anticiper une probable restructuration des Agences Régionales de Santé. Par ailleurs, à ce jour, aucune information officielle ne nous est parvenue concernant les élections URPS qui devaient se tenir en 2026.

Cette instabilité, bien que préoccupante, n'entame en rien notre engagement. Nous poursuivons notre travail sur les thématiques qui nous sont chères et que nous avons collectivement choisies lors de nos assemblées générales.

Depuis mon élection en 2021, deux axes guident particulièrement mon action : l'accès direct et la prévention.

- **L'accès direct** est aujourd'hui autorisé pour les kinésithérapeutes exerçant en maisons de santé pluriprofessionnelles. D'autre part, grâce à une expérimentation en cours, les kinésithérapeutes exerçant dans le département du Nord peuvent également prendre en charge directement les patients, sous réserve d'adhérer à une CPTS et d'être inscrits sur le registre de l'ARS.
- Concernant **la prévention**, notre travail en inter-URPS kinésithérapeutes progresse. L'étude carbone que nous avons initiée a déjà livré ses premiers résultats. À terme, nous disposerons de données objectives sur le bilan carbone d'une séance de kinésithérapie et, plus largement, sur l'activité de notre profession. Depuis que j'ai choisi ce métier, j'ai toujours eu le sentiment que nous soignons avec un impact carbone moindre que d'autres types de prises en charge. Les résultats chiffrés à venir nous permettront, à l'avenir, de comparer objectivement ces données avec celles d'autres traitements.

Nous exerçons un beau métier, porteur de sens, avec un impact profondément positif sur la vie de nos patients.

En ce début d'année 2026, nous avons reçu une augmentation pour certains de nos actes. Les kinésithérapeutes libéraux conventionnés que je représente expriment régulièrement leur insatisfaction concernant leur rémunération. Je comprends pleinement ce ressenti. C'est pourquoi je les encourage à tout mettre en œuvre pour expliquer aux décideurs que leur rémunération actuelle ne reflète ni notre niveau d'expertise ni la réalité de notre travail. Je les invite également à s'engager syndicalement, les URPS n'ayant pas pour mission de négocier ou d'augmenter la cotation des actes conventionnels.



A la fin du mois, une salariée va quitter l'URPS. Son travail remarquable a permis la mise en place de nombreux projets structurants, notamment celui autour de la course à pied à Lille. Sylvie a exercé différentes fonctions dans des associations, mais un seul métier au cours de sa vie professionnelle, celle de kinésithérapeute libérale conventionnée pendant 42 ans, dans un même cabinet en Picardie. En tant que retraitée active, je lui avais proposé, avec l'accord du bureau de l'URPS, de venir nous aider en tant que salariée. Une tâche qu'elle a accomplie avec plaisir et efficacité. Une kinésithérapeute passionnée et passionnante, à qui nous adressons nos plus sincères remerciements.

Je reste, bien entendu, à votre écoute pour répondre à vos questions et échanger avec vous.

Education Thérapeutique du Patient

L'ETP, TOUT SAVOIR

UN LEVIER CONCRET POUR ENRICHIR VOTRE PRATIQUE DE KINÉ
ET SI VOUS POUVIEZ LES AIDER À MIEUX COMPRENDRE LEUR MALADIE, GAGNER EN
AUTONOMIE, ET PRÉVENIR LES RECHUTES, EN INTÉGRANT L'EDUCATION THÉRAPEUTIQUE
DANS VOS PRATIQUES ?

Définition de l'OMS

L'ETP repose sur **une démarche éducative structurée**, où le patient est acteur de son apprentissage. À travers des ateliers ou temps d'échange, il acquiert des compétences concrètes pour **comprendre sa maladie, adapter ses gestes, reconnaître les signes d'alerte, bouger sans douleur, respirer mieux et maintenir sa motivation au quotidien**. C'est prolonger ce que vous faites déjà — mais avec un cadre structuré, collectif, reconnu et financé.

Thématiques

- Anticancéreux oraux prix à domicile,
- BPCO,
- Covid long,
- Diabète de type II,
- Endométriose,
- Post-chirurgie bariatrique,
- Risque Cardionéurovasculaire,
- Surpoids de l'enfant
- Troubles Alimentaires Pédiatriques.

ACTEURS

Equipes libérales
et paramédicales

Parlez-en à votre CPTS !

Financement

Financement assuré par le Fond d'Intervention Régional (FIR) sur la base du forfait patient : 335 euros par patient pour sa participation aux 5 ateliers, dégressif selon le nombre d'ateliers. Formations valorisées par le DPC et organisées sur le lieu d'exercice.

Bénéfices patients et professionnels

Acquérir de nouvelles compétences en interprofessionnalité (pédagogiques, relationnelles, organisationnelles): outils et langage communs.

Expliquer au patient comment devenir acteur de sa santé et l'encourager à améliorer sa santé (biologique et clinique) et sa qualité de vie.

En pratique, comment s'impliquer ?

- 1->Se former : formation ETP (40h)
- 2->Rejoindre un programme existant dans votre région ou développer votre propre projet d'ETP, en lien avec votre équipe pluridisciplinaire

contacter le pôle ETP des URPS :
marine.houllier@urpsml-hdf.fr
louise.delelis@urpsml-hdf.fr

Depuis le démarrage de l'action, les URPS Hauts-de-France accompagnent 50 équipes éducatives de 1er recours et ont formé plus de 650 professionnels de santé libéraux à l'ETP au niveau 1 (40h).



Témoignage

"Je suis formé à l'ETP depuis 2 ans et j'utilise avec profit certains de ses concepts dans ma pratique quotidienne. Travailler avec des animateurs professionnels de santé d'horizons différents et des patients hors champs kinésithérapeutiques est un vrai bol d'air: pendant 2h00, je redeviens animateur de colo pour le mieux-être des patients"

Thomas Garali, kinésithérapeute



Etude régionale sur les pratiques des kinés par rapport au **sevrage tabagique** de leurs patients

JANVIER

FEVRIER

Soirées interprofessionnelles sur la prise en soin des personnes atteintes de **troubles psychiques** avec les ressources locales




Participation, toute l'année aux **divers comités** (CRISEC, CTS, CRSA...)

Réunion avec le Directeur Général de l'ARS HDF pour **exposer les ambitions** de l'URPS

FEVRIER

MARS

De nouveaux **Maitre de Stage** sont formés en collaboration avec les 4 écoles de kinés de la région

Ici, à Berck puis à Lille en Juin et à Amiens en octobre



Valorisation des compétences du kinés avec l'AFREPP (**pelvi-périnéologie**)

Course et semi-marathon de Lille ; dossards offerts à près de 400 kinés de la région



MARS

AVRIL



L'URPS MK HDF continue de former à la **détection de la BPCO et du SHV** par la spirométrie

L'URPS MK était présente à la **Journée des Usagers** à Amiens

La commission « **cancer du Sein** » continue de promouvoir tout au long de l'année, les compétences des kinés dans ce domaine

Présentation de l'URPS MK HDF et du **Réseau Bronchiolite Hauts-de-France** dans les écoles de la région

MAI

MAI

Formations en e-learning sur les **drapeaux rouges des protocoles de coopération** en vue de l'accès direct

Formation « **kinés, préventeurs des maux de dos dans le milieu scolaire.**





Formation à la **détection des problèmes de peau** et à la téléexpertise avec une dermatologue, cette année à Amiens

Assemblée générale de l'URPS MK HDF à Amiens puis à Lille en décembre

L'URPS MK apporte son soutien lors de **divers séminaires, de recherche ou interprofessionnels**



L'URPS MK continue d'auditer les cabinets de kinés dans le cadre du projet « **Bilan Carbone** » : état des lieux des pratiques en vue d'apporter des solutions écologiques et économiques

JUIN

SEPTEMBRE/OCTOBRE

NOVEMBRE

JUIN

NOVEMBRE

DÉCEMBRE



L'URPS MK s'est présentée aux étudiants lors des **remises des diplômes** à Lille et à Berck, avec quelques cadeaux

Participation aux **journées de la FCPTS** (Fédération nationale des CPTS) à Montpellier



L'URPS MK **accompagne les CPTS dans leurs projets**. Cette année, elle a accompagné la CPTS ASNO, Lys-Armentières, Sambre Avesnois, Vallée de la Lys, Sud Opale et Hauts-de-l'Aisne.

L'URPS MK accompagne les kinés souhaitant participer à **l'expérimentation de l'accès direct dans le Nord** en proposant une formation



Organisation de la **journée régionale des CPTS**, édition 5

L'URPS MK HDF souhaite une belle année 2026 à tous

Programme de cette année 2026

L'accès direct sous toutes ses formes

Votre URPS MK HDF propose une formation "TRIAGE EN KINESITHERAPIE : MAITRISEZ LE RAISONNEMENT CLINIQUE, ET REPEREZ LES DRAPEAUX ROUGES". Nous pouvons également intervenir lors d'une soirée entre kinés au sein de votre CPTS pour échanger autour des différentes formes d'accès direct.

La BPCO, le syndrome d'hyperventilation et le COVID long

Votre URPS MK HDF offre la possibilité d'une remise à niveau sur la détection de la BPCO avec l'utilisation d'un spiromètre, du SHV, et du covid long. Formation offerte par l'URPS, le temps d'une journée entre kinés.

Le bilan carbone des kinés libéraux

En 2025, les URPS MK ont débuté une étude auprès de 106 cabinets en France (dont 20 en HDF). L'objectif est de connaître l'impact environnemental de la profession. Les résultats vont bientôt paraître. De plus, il sera bientôt possible à tous les kinés d'établir leur bilan carbone sur un site internet et d'obtenir des axes d'amélioration.

L'annuaire des pratiques

Continuons de renseigner notre fiche professionnelle pour orienter facilement et rapidement les patients. Si vous voulez préciser vos champs d'action préférentiels, il vous suffit de vous y connecter avec votre RPPS, votre nom et prénom ainsi que votre adresse mail. <https://annuaire.urps-mk-hdf.fr/>

Détection précoce des cancers de la peau via la télé-expertise

Au cours d'une séance, le kinésithérapeute sensibilisé aux problèmes de peau peut identifier une altération et, avec l'accord du patient, envoyer une demande de téléexpertise au médecin. Cet acte est facturé via la carte vitale. L'URPS MK HDF vous proposera une formation via une application mobile.

Prise en charge des cancers du sein et actions de prévention

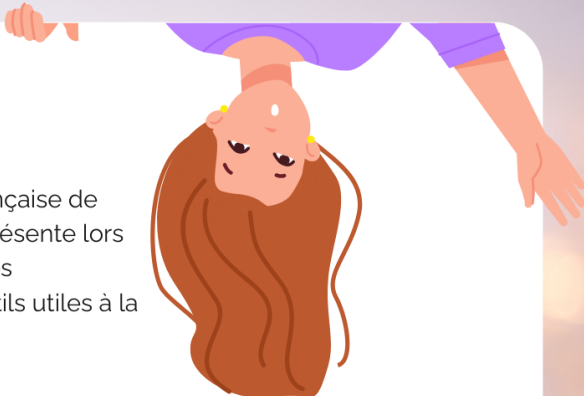
Cette année, l'URPS MK HDF va organiser, avec le RKS, des formations pour renforcer les compétences des kinés libéraux et assurer un maillage territorial. Elle va également proposer aux kinés de devenir acteur de prévention en animant des ateliers auprès de leur patientèle à l'aide de buste de palpation.



Si vous souhaitez des informations sur ces sujets,
n'hésitez pas à contacter l'URPS MK HDF par mail :

contact@urps-mk-hdf.fr

L'équipe administrative et les élus seront ravis de pouvoir répondre à vos questions.



La pelvi-périnéologie

En partenariat avec l'association AFRéPP (Association Française de Rééducation en Pelvi-Périnéologie), l'URPS est souvent présente lors des conférences et autres événements afin de valoriser les compétences du kinésithérapeute et de distribuer des outils utiles à la pratique quotidienne.

L'apnée du sommeil, possible de la détecter !

L'URPS MK HDF partage les outils de l'URPS MK Nouvelle Aquitaine qui permettent d'en savoir plus sur l'apnée du sommeil, la façon de la détecter. Questionnaires, fiches informatives pour les professionnels et les patients.... etc. Les URPS de la région tentent de réfléchir à une formation commune.

L'URPS MK HDF participe à de nombreuses manifestations, toujours dans l'idée de valoriser les compétences des kinésithérapeutes

Prise en charge de la maladie de Parkinson et de la SeP

En partenariat avec l'association Parc-SeP, l'URPS MK HDF va organiser des soirées entre kinésithérapeutes pour mettre à jour les connaissances autour de ces deux maladies, en présence de médecins neurologues, de kinésithérapeutes expérimentés et du réseau Parc-SeP

Parkinson
le 9 avril
2026 et
SEP à
venir

Devenir Maître de stage

En partenariat avec les 4 écoles de kinésithérapie de la région, l'URPS MK HDF planifie des sessions de formation, gratuites pour les kinés (1 journée en présentiel + 7h de formation en e-learning) pour améliorer l'encadrement d'un étudiant, savoir ce que l'on attend de vous et être référencé terrain de stage.

Prochaine
date le
samedi 14
mars 2026
à AMIENS

Pour le sevrage tabagique, les kinés prescrivent !

En partenariat avec Addictions Hauts-de-France, qui formera les kinés intéressés à la prescription des substituts nicotiniques, l'URPS, quant à elle, mettra en place éventuellement une expérimentation rémunérée pour que les kinés s'emparent de cette possibilité et suivent le patient de A à Z.



**Vous avez des propositions à soumettre ?
Des besoins (outils, affiches, formation...)
Nous sommes à votre écoute.**

L'URPS Kinésithérapeutes : un acteur clé au service de la profession et des patients

L'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) des masseurs kinésithérapeutes joue un rôle essentiel dans l'organisation et l'évolution de la profession libérale. Pourtant, son action reste encore parfois méconnue des kinésithérapeutes libéraux eux-mêmes, alors même qu'elle a été créée par et pour eux.

Elle est dirigée par des kinés libéraux, élus par leurs pairs, et financée par la contribution obligatoire des kinés libéraux par l'intermédiaire de l'URSSAF. Cette gouvernance garantit une **représentation fidèle des réalités du terrain et des enjeux quotidiens de la profession**.

Ses objectifs principaux sont clairs :

- *valoriser les pratiques professionnelles spécifiques*
- *faire évoluer les compétences des kinésithérapeutes.*
- *accompagner vers les nouveaux modes d'exercice prévu par le système santé, de plus en plus tournés vers la coordination et la prévention.*
- *représenter la profession auprès des institutions et des structures de santé*
- *et surtout, assurer une veille active pour garantir l'intégration pleine et entière des kinésithérapeutes dans chaque parcours de soins innovant.*

L'URPS agit ainsi comme un relais indispensable entre les professionnels de terrain et les décideurs du système de santé.

En parlant de nouveau mode d'exercice...

L'accès direct : une avancée majeure pour la profession

Parmi les actualités les plus importantes en matière de nouveaux modes d'exercice, **l'accès direct aux kinésithérapeutes constitue une avancée majeure pour la profession**. Dans le département du Nord, cette pratique fait actuellement l'objet d'une expérimentation de cinq ans.

Concrètement, un kinésithérapeute libéral peut participer à cette expérimentation s'il s'inscrit sur le site de l'ARS, et justifie de son appartenance à une CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé).

Dans ce cadre, il est désormais possible de recevoir des patients sans prescription médicale préalable, pour un maximum de huit séances si aucun diagnostic médical n'a été posé auparavant. **Cette évolution renforce l'autonomie professionnelle des kinésithérapeutes et fluidifie l'accès aux soins pour les patients.**

L'apport de l'urps ; Des formations pour accompagner les professionnels

Consciente des enjeux liés à cette nouvelle pratique, l'URPS organise également des **formations dédiées à l'accès direct**, afin d'accompagner les kinésithérapeutes volontaires dans ce changement de posture professionnelle, tant sur le plan théorique que pratique.

Exemple concret avec l'épidémie de bronchiolite

Cette nouvelle organisation des soins prend tout son sens dans le contexte actuel, notamment avec l'épidémie de bronchiolite. **Grâce à l'accès direct, les parents peuvent désormais consulter directement un kinésithérapeute, sans consulter systématiquement un médecin**, afin de :



*recevoir des conseils adaptés,
bénéficier de soins précoces,
apprendre les bonnes pratiques,
et être rassurés par un professionnel de santé qualifié.*

Cette réactivité contribue à **désengorger les cabinets médicaux et les services d'urgence, tout en assurant une prise en charge de qualité.**

Trouver un kiné de garde en accès direct facilement, pour la bronchiolite

Pour faciliter encore l'accès aux soins, l'URPS finance le site www.kinedegarde.fr.

En entrant simplement un code postal, les patients peuvent identifier rapidement les kinésithérapeutes de garde les plus proches, notamment dans le cadre de la prise en charge de la bronchiolite.

L'URPS kinésithérapeutes est un acteur incontournable : elle représente la profession, anticipe les évolutions du système de santé et œuvre concrètement pour améliorer à la fois les conditions d'exercice des kinés libéraux et la qualité des soins offerts aux patients.

Valorisez votre expertise : L'annuaire professionnel des kinésithérapeutes des Hauts-de-France

Cet outil précieux a pour objectif de **mettre en avant les formations et pratiques acquises par les praticiens**, tout en favorisant la visibilité de leur expertise auprès des patients et des professionnels de santé.

L'annuaire permet aux kinésithérapeutes de faire connaître leurs compétences particulières en lien avec l'exercice conventionné. Cet annuaire est l'endroit idéal pour afficher vos qualifications.

Cet outil ne bénéficie pas seulement à notre profession, mais également aux médecins et aux patients. Grâce à cet annuaire, les médecins et les patients pourront être informés des spécificités de chaque kinésithérapeute, facilitant ainsi les orientations et les collaborations interprofessionnelles. Cela permettra d'améliorer la prise en charge des patients en leur offrant un accès direct à des praticiens possédant les compétences adaptées à leurs besoins spécifiques.

Une grande opportunité pour les praticiens de valoriser leur savoir-faire et d'attirer de nouveaux patients.

L'URPS s'engage à promouvoir cet annuaire depuis octobre 2023 et nous encourageons tous les kinésithérapeutes à prendre quelques minutes pour mettre à jour leur fiche.

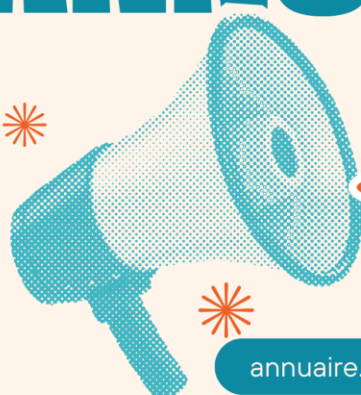
Ensemble, faisons de cet annuaire un outil incontournable pour les professionnels des Hauts-de-France.

Connectez-vous dès aujourd'hui à l'annuaire et mettez à jour votre fiche pour faire briller vos compétences

TROUVER UN KINÉ
ÇA POURRAIT ÊTRE FACILE

ANNUAIRE

DES PRATIQUES



RENSEIGNE TA FICHE PROFESSIONNELLE

annuaire.urps-mk-hdf.fr

FACILITER L'ACCÈS POUR LES PATIENTS ET LES MÉDECINS, AUX DIFFÉRENTES SPÉCIFICITÉS QUE PROPOSE NOTRE PROFESSION



Flashez ce Qr-Code qui vous mènera vers l'annuaire

L'URPS MK HDF intervient auprès des CPTS désireuses d'organiser des soirées mono-professionnelles dont les objectifs sont :

- Se rencontrer, partager les difficultés et connaître les pratiques de chacun ;
- Découvrir ou redécouvrir ce qu'est une CPTS et pourquoi y adhérer : monter des projets pour améliorer les pratiques et la communication entre professionnels au quotidien ;
- En apprendre plus sur les nouveaux modes d'exercices et l'évolution des pratiques, notamment, l'accès direct qui est un sujet central actuellement grâce à l'expérimentation menée dans le département du Nord.

Pour les kinésithérapeutes désireux d'améliorer l'offre de soins sur leur territoire et curieux de découvrir les actions qui se déploient autour de leurs patients.

Lors de ces événements, l'URPS MK HDF met à disposition des CPTS ses outils et son savoir-faire pour mutualiser les projets inter-CPTS.

N'hésitez pas à nous contacter si vous aussi, vous souhaitez rassembler les kinésithérapeutes de votre territoire et organiser une soirée d'échanges.

**Nous y
serons !**



**Nous y
serons !**



Retour sur la journée régionale des CPTS 2025 :

250 participants

52 CPTS présentes dont la quasi-totalité des CPTS opérationnelles
90% très satisfaits

97% estime que l'événement est à rééditer

Bonne nouvelle ! Il y aura une 6^{ème} édition, le 4 juin 2026 au conseil régional à Lille

**Nous y
serons !**



PICAPED

Déformations crâniennes positionnelles

Colloque pour les professionnels de santé et de la petite enfance

31 Janvier 2026
9h00 - 17h30

Sur inscription : helloasso.com

- Adhérents 30€
- Non adhérents 50€
- Etudiants : 15€

CHU Amiens-Picardie
Restauration sur place
De nombreuses surprises vous attendent

FYZEA **Pipouette** **Doctolib** **KIABI** **pereshi** **mezamé** **PROTEOR**

Colloque sur les déformations crâniennes positionnelles

AMIENS 31 JANVIER 2026

Buffet dinatoire par
Les épicuriens

MATIN 9H00

Présentation

Témoignage d'un parcours
de soin (parent)

Croissance du crâne
Diagnostic différentiel
Dr Cyrille Capel (neurochirurgien)

Bilan commun proposé par
Picaped
Jessica Lecoeur (kinésithérapeute)

Présentation de l'outil Skullly Care
Robin Combee (kinésithérapeute)

Intérêt du portage dans les DCP
PMI

APRES-MIDI 14H00

Lien avec l'allaitement
(conseillère en lactation)

Rééducation des
asymétries posturales
Margot Barhoune
(kinésithérapeute)

Prise en charge des DCP
Dr Agnès Paasche
(chirurgien maxillo-fasciale)

A propos des casques
Par Alexis Delbar
(orthopédiste)

Table ronde pluridisciplinaire
A partir d'un flyer de prévention



Inscrivez-vous dès
maintenant sur [helloasso](https://helloasso.com)



Affiches à télécharger pour votre salle d'attente sur le site de l'URPS MK HDF : www.urps-mk-hdf.fr

